

📅 04/03/2024 📰

La Marque Valeurs Parc désormais accessible aux restaurants du Médoc



Cette marque nationale, délivrée en local par le Parc naturel régional Médoc, vient valoriser les établissements médocains qui proposent une cuisine maison à base de produits locaux. "Chai Paupiette" devient le premier restaurant marqué du territoire.

Valoriser les restaurants qui portent les valeurs du Parc

Après seulement un an d'ouverture, le restaurant "Chai Paupiette", devient le premier restaurant du Médoc à intégrer le réseau des marqués Valeurs Parc. Pourquoi cette "cantine gourmande" de Gaillan-Médoc, tenue par Alexandra Rivera, bénéficie-t-elle de la Marque ?

"Le restaurant propose des plats cuisinés maison à base de produits locaux et de saison. C'est exactement la démarche de circuit-court que nous souhaitons valoriser à travers la Marque" précise Chrystel Colmont, Vice-Présidente du Parc naturel régional Médoc.

Le référentiel Restaurant, construit par la Fédération des Parcs naturels régionaux, a été décliné localement pour répondre aux enjeux du territoire. Ainsi, sont valorisés :

- les restaurants ouverts une grande partie de l'année, dans l'objectif de valoriser les activités du territoire prenant le parti de travailler toute l'année, permettant ainsi à la population locale l'accès à ces prestations
- les restaurants proposant un menu fait maison, à base de produits valorisant les producteurs locaux
- les restaurants incluant des vins médocains à sa carte.

Les restaurateurs sensibles au développement durable et qui souhaitent intégrer un réseau d'acteurs qui partagent leurs expériences tout en étant valorisés à travers la Marque peuvent candidater auprès de Charlotte Pifaudat, c.pifaudat@pnr-medoc.fr. Ceux qui ne répondent pas encore aux critères d'attribution peuvent s'inscrire dans une démarche d'amélioration et être accompagnés par le Parc dans l'objectif d'obtenir la Marque.

Engagés ensemble pour l'économie locale, la préservation de l'environnement, le bien-être des femmes et des hommes, les Parcs naturels régionaux s'attachent à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

C'est dans cette perspective de développement durable que les Parcs ont créé la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

La Marque Valeurs Parc est une marque collective déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) par le Ministère de l'Environnement.

Elle peut être attribuée à des produits locaux, des savoir-faire et des services.

Lorsqu'un territoire est labellisé Parc naturel régional, il lui devient possible d'utiliser la marque afin d'offrir aux acteurs locaux concernés la possibilité de s'engager dans des démarches collectives et solidaires en faveur du développement durable, via un engagement contractuel. S'ils doivent répondre à un cahier des charges bien précis, les prestataires peuvent également bénéficier d'un accompagnement dans l'amélioration de leurs pratiques.

Le Parc naturel régional Médoc déploie actuellement la marque sur trois référentiels : les sorties accompagnées, le miel et les restaurants.